

Bilan d'activités 2016 et perspectives 2017 de La Compagnie du Vent, Groupe ENGIE

- **Chiffre d'affaires consolidé : 64,7 millions d'euros, en baisse de 3,3% par rapport à 2015**
- **Résultat net consolidé de 33,3 millions d'euros en 2016 (10,4 millions d'euros en 2015)**
- **88 millions d'euros investis dans le développement éolien et photovoltaïque en 2016**
- **Ambition maintenue dans le solaire photovoltaïque**
- **Puissance installée multipliée par 5 en 9 ans : cap des 500 MW franchi fin 2016**
- **Plus de 50% de puissance installée d'ici fin 2018-début 2019**

I. Des investissements soutenus malgré des conditions météorologiques défavorables

Des résultats financiers consolidés positifs

En 2016, La Compagnie du Vent a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 64,7 millions d'euros, en baisse de 3,3% par rapport à 2015 (67 millions d'euros) et en hausse de 18,3% par rapport à 2014. Cette baisse est due principalement aux conditions météorologiques particulièrement défavorables, faisant de l'année 2016 la moins ventée depuis plus de dix ans.

La Compagnie du Vent a dégagé un résultat consolidé de 33,3 millions d'euros en 2016. Ce résultat est positif pour la troisième année consécutive (8,6 millions d'euros en 2014 et 10,4 millions d'euros en 2015). La hauteur du résultat s'explique par la cession partielle d'actifs, cession destinée à financer de nouveaux développements importants.

Plus de 88 millions d'euros investis dans le développement éolien et photovoltaïque

En 2016, La Compagnie du Vent a investi plus de 88 millions d'euros dans le développement et la construction de nouveaux actifs dans l'éolien terrestre et le solaire photovoltaïque au sol.

Au 31 décembre 2016, la puissance installée de l'entreprise s'élevait à 511 mégawatts (MW) : 423 MW éoliens et 88 MWc solaires photovoltaïques. Soit + 13% en un an. Ces actifs de production ont généré une production annuelle de 815 millions de kilowattheures, soit la consommation électrique, chauffage inclus, d'environ 340 000 personnes ou l'équivalent de la population des villes de Montpellier et de Béziers réunies.

En neuf ans, l'entreprise a plus que quintuplé sa puissance installée : celle-ci est passée de 99 MW fin 2007 à 511 MW fin 2016.

Dans l'éolien en 2016, La Compagnie du Vent a mis en service 46,3 MW avec les parcs de la Plaine du Bois de Falfosse & Les Ramonts (Seine-Maritime – 23,5 MW), le parc de la Voie du Moulin (Seine-Maritime – 10 MW) et celui de Mont de Saint-Benoit (Aube – 12,8 MW).

En novembre 2016, La Compagnie du Vent et La Caisse des Dépôts et Consignations ont signé la documentation contractuelle de cession visant à céder à cette dernière 49,9% du parc éolien des Châtaigniers situé dans la Marne. Cet investissement s'ajoute aux deux précédents projets réalisés dans le cadre du partenariat entre les deux entreprises. Cette opération permet à La Compagnie du Vent d'accélérer le développement de ses projets, et à travers elle, l'essor des énergies renouvelables.

L'entreprise a également lancé la construction du parc éolien de Fontenille (Charente – 10 MW) et celui du Bois de Montrigaud (Drôme – 24 MW), en partenariat avec l'agglomération de Valence Romans et poursuit la construction du parc éolien de Cabalas, premier parc de La Compagnie du Vent dans l'Hérault (30 MW).

En solaire photovoltaïque, en 2016, l'entreprise a augmenté de 15% sa puissance installée (+ 13,5 MWc) avec la mise en service des ombrières solaires photovoltaïques sur les parkings d'une entreprise de logistique automobile située à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales – 3 zones de 4,5 MWc). Cette centrale a été inaugurée en octobre 2016 en présence d'Isabelle Kocher, Directeur général du Groupe ENGIE, de Delphine André, Présidente du Groupe Charles André et d'Agnès Langevine - Vice-présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.



L'entreprise a lancé en 2016 la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Montane Sud (Corrèze – 12 MWc).

En éolien offshore, le projet éolien en mer Dieppe - Le Tréport, retenu par l'Etat français dans le cadre de l'Appel d'Offres national de 2014, est arrivé en fin de période de « levée des risques ». Le projet avance conformément aux attentes.

Une ambition maintenue dans le solaire photovoltaïque

➤ Première campagne de financement participatif :

En novembre 2016, et ce pour la première fois, La Compagnie du Vent a ouvert à l'épargne citoyenne le financement d'une centrale solaire photovoltaïque (Montane Sud - Corrèze), via la plateforme web Enerfip. La campagne s'est achevée en janvier 2017 avec 300 000 € collectés auprès de 173 personnes alors qu'un objectif initial de 150 000 € avait été fixé. Les internautes ont pu d'abord découvrir le projet et toutes ses caractéristiques en septembre, avec la possibilité de s'inscrire afin d'être les premiers avertis pour y investir. Les citoyens ont participé à hauteur de 100 € minimum en souscrivant à des obligations.

Cette campagne de financement participatif est un véritable succès et La Compagnie du Vent compte renouveler cette expérience sur de futures réalisations.

➤ Succès à l'appel d'offres de l'Aéroport de Montpellier Méditerranée :

La Compagnie du Vent, en partenariat avec Energies du Sud, a remporté en 2016 l'appel d'offres lancé par l'Aéroport de Montpellier Méditerranée pour l'extension de ses ombrières solaires photovoltaïques sur les parkings (extension du P6 et P8). C'est au total une surface d'environ 20 000 m² qui viendrait compléter les installations existantes pour une puissance de 3,3 MWc. Ce projet sera présenté à l'appel d'offres de l'Etat en juin 2017, avec une mise en service de cette extension prévue pour 2018.

➤ Quatre nouveaux projets sélectionnés à l'appel d'offres national solaire photovoltaïque :

Dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le gouvernement français en novembre 2016 (AO CRE 4.1), visant à développer la filière industrielle photovoltaïque, La Compagnie du Vent a été retenue, en mars dernier, pour développer, construire et exploiter quatre projets solaires photovoltaïques représentant une puissance globale de 27 MWc. Les projets lauréats sont, dans la famille des ombrières solaires, STVA Avriigny Ouest (9 MWc – Hauts-de-France) et STVA Avriigny Est (8,3 MWc – Hauts-de-France). Dans la famille centrale au sol, les projets retenus sont Col de la Dona (5 MWc – Occitanie) et Vallon de l'Epine (5 MWc – Provence-Alpes-Côte d'Azur). La construction de ces quatre projets est prévue au deuxième semestre 2018 / premier semestre 2019 avec un objectif de mise en service industrielle au printemps 2019.

II. Perspectives et enjeux 2017

Accélération du développement de l'entreprise

La Compagnie du Vent préparera, à partir de 2017, la construction de 7 nouveaux parcs éoliens (+ 112 MW) et 12 nouvelles centrales photovoltaïques au sol (+ 103 MWc) en France, dont les mises en service sont prévues entre fin 2017 et début 2019. Le développement de ces nouveaux sites de production, qui représentent près de 250 millions d'euros d'investissement, ajouté aux chantiers ouverts en 2016 – dont la mise en service interviendra en 2017 (+ 45,5 MW en éolien et 12 MWc en PV) –, permettra à l'entreprise d'augmenter sa puissance installée de 53% d'ici fin 2018/début 2019. Une bonne partie des investissements réalisés bénéficieront directement aux entreprises locales.

En éolien terrestre, La Compagnie du Vent prévoit ainsi de lancer les chantiers des parcs éoliens de Sainte-Colombe (15,4 MW dans l'Yonne), Barly (10 MW dans la Somme), Les Monts (35 MW dans l'Aube), Forêt de Thivolet (17,6 MW dans la Drôme), Vouillon (21 MW dans l'Indre), Pouldergat (7 MW dans le Finistère) et Saint-Hilaire (6 MW dans la Loire-Atlantique).

Certains de ces projets se réaliseront dans le cadre du nouveau système de soutien mis en place en 2016, impliquant une vente directe de l'énergie sur le marché et la perception d'un complément de rémunération dépendant du niveau du prix de marché.

La Compagnie du Vent est également mobilisée pour répondre aux prochains appels d'offres nationaux solaires photovoltaïques prévus cette année : AO CRE Bâtiment en mars 2017 puis AO CRE Centrales au sol prévus en juin et décembre 2017 (AO CRE 4.2 et 4.3).



De plus, l'entreprise se prépare pour répondre à l'appel d'offres annoncé par l'Etat en février dernier portant sur 210 mégawatts pour le développement de technologies solaires innovantes.

Une entreprise innovante

Face aux mutations du marché de l'énergie, notamment avec la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte conduisant à vendre l'électricité renouvelable sur le marché, La Compagnie du Vent poursuit ses projets d'Innovation. L'entreprise est active dans la R&D depuis des années, en solaire photovoltaïque comme en éolien.

En solaire photovoltaïque, La Compagnie du Vent développe depuis 2016, en partenariat avec le laboratoire Promes-CNRS, le projet de R&D « Rivesaltes Grid ». Ce projet repose sur une plateforme technologique regroupant des ombrières solaires de parking, un système de batteries et un véhicule électrique, le tout connecté à des ateliers gérés en autoconsommation.

En éolien, La Compagnie du Vent a mené le projet « PicoWind » qui a permis, grâce à une technologie laser de Lidar sur nacelle, de réaligner très précisément face au vent les éoliennes du parc de La Picoterie (Aisne) et gagner ainsi 2% de production annuelle. Cette opération pourra être reconduite à l'avenir sur d'autres parcs de La Compagnie du vent.

En 2017, l'entreprise développera la nouvelle version 2.0 de son logiciel métier « DataWind », un outil d'une rare sophistication, offrant un service complet pour l'évaluation du potentiel éolien des sites en développement et du productible des parcs éoliens en exploitation. En solaire photovoltaïque, La Compagnie du Vent étudiera l'apport du stockage de l'électricité au nouveau mécanisme de rémunération (vente de l'électricité sur le marché) via neuf systèmes de stockage par batteries Li-Ion. Enfin, La Compagnie du Vent est partenaire de deux projets « Territoires Hydrogène » menés en région Bourgogne Franche Comté, consistant à produire de l'hydrogène grâce à l'énergie éolienne : le premier, de type PowerToGas, consistera à injecter cet hydrogène dans le réseau de gaz national, le second propose de tester la mise en place d'un système de transport par bus fonctionnant à l'hydrogène.

III. Une entreprise responsable et sociale

Certification OHSAS 18001 : un engagement en faveur de la sécurité au travail

La Compagnie du Vent a obtenu en janvier 2016 la certification Sécurité OHSAS 18001 délivrée par l'AFNOR. Cette certification témoigne de l'engagement de l'entreprise dans une démarche de gestion des risques au quotidien pour son personnel, pour les intervenants, ainsi que pour toutes parties prenantes. Cette certification vient compléter les certifications ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement) obtenues en 2012 et renouvelées annuellement ainsi que la labellisation en faveur de la Diversité obtenu en 2015.

Soutenir la vie économique, sociale et culturelle des territoires

La Compagnie du Vent développera en 2017 des partenariats avec plus d'une vingtaine d'associations culturelles et sportives implantées autour de ses installations.

L'entreprise s'est notamment associée à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise pour la création de haies bocagères et pour l'étude de population des lièvres et des perdrix à proximité du parc éolien du Chemin de Bois Hubert.

Des projets de territoire

La Compagnie du Vent développe des projets éoliens et photovoltaïques dans une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, au bénéfice des territoires. Elle sélectionne avec rigueur les sites à développer (analyse cartographique à l'échelle des territoires, choix de sites dégradés pour le solaire photovoltaïque). Elle développe de plus en plus de projets « participatifs » en proposant aux collectivités locales et aux populations d'investir dans ses installations (le premier pour le projet photovoltaïque Montane Sud en Corrèze et sept autres sont prévus d'ici 2018).

La Compagnie du Vent est notamment partenaire de l'agglomération de Valence Romans Sud Rhône-Alpes pour le développement du parc éolien du Bois de Montrigaud (Drôme). Ce projet porté par une société co-détenue par La Compagnie du Vent et les collectivités locales est une première en matière de co-développement public-privé.



La mise en service de ce parc éolien prévu d'ici début 2018 sera l'aboutissement de douze années de travail. Cette expérience permettra à La Compagnie du Vent de nouer d'autres partenariats public-privé, encouragés par Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. De plus, l'investissement (1%) de ce parc éolien sera également porté par de l'épargne citoyenne, permettant ainsi de compléter l'appropriation locale du projet. Avec les possibilités offertes par le financement participatif (crowdfunding) et/ou l'investissement direct des collectivités locales, les projets de la Compagnie du Vent sont amenés à s'insérer encore davantage au cœur des territoires.

Aussi, dans le cadre de ses travaux de construction, l'entreprise fait appel en priorité aux entreprises régionales et contribue ainsi au dynamisme économique local (travaux de génie civil, terrassements, réseaux électriques, études paysagères et environnementales...). Pour la construction de ses installations solaires photovoltaïques, La Compagnie du Vent sélectionne des fournisseurs partenaires essentiellement français et européens, notamment pour les modules photovoltaïques, fabriqués essentiellement à Toulouse.

L'entreprise organise régulièrement et partout en France des visites de ses installations à destination du public, et en particulier des riverains et des publics scolaires. En 2016, elle a accueilli plus de 200 visiteurs tout public et près de 300 scolaires.

Un engagement fort en matière de qualité de vie au travail et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Employeur responsable, La Compagnie du Vent poursuit une démarche visant à préserver la qualité de vie au travail et s'engage activement au développement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Un accord d'entreprise a ainsi vu le jour en 2016. Au travers de cet accord, La Compagnie du vent s'est fixé des objectifs afin de développer la mixité dans ses métiers techniques. A titre d'exemple, l'entreprise s'engage auprès de FACE Hérault, notamment, et participe à des forums, actions ou événements sur le territoire, auprès des jeunes afin de susciter des vocations parmi les jeunes filles. Nos collaborateurs et collaboratrices sont invités à représenter La Compagnie du Vent lors de ces occasions.

Ses actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes portent également sur l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle de nos collaborateurs.

Ainsi, dans les toutes prochaines semaines, sa nouvelle charte de droit à la déconnexion, portée par le management, sera adoptée.

À propos de La Compagnie du Vent

Pionnière en matière d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baïda. La société est désormais un acteur de référence dans l'énergie solaire avec l'exploitation de dix centrales pour une puissance totale de 88 MWc. A fin 2016, La Compagnie du Vent dispose d'un parc de production de plus de 510 mégawatts installés (29 parcs éoliens et 10 centrales solaires). L'entreprise, dont le siège social est basé à Montpellier, emploie 150 salariés. La Compagnie du Vent est une filiale d'ENGIE, un leader mondial de l'énergie, qui en détient 60%. En France, ENGIE dispose d'un parc diversifié de plus de 10 000 MW de puissance installée, dont 60 % de source d'énergie renouvelable. ENGIE est leader dans l'éolien avec 1730 MW de capacité installée, leader dans le solaire avec une puissance de 522 MWc et leader alternatif dans la production hydroélectrique avec une capacité installée de 3820 MW.



Contact presse :

Pénélope ANDRÉ, Service Communication

Tél. : 04 99 52 63 04, e-mail : penelope.andre@compagnieduvent.com

Pour plus d'informations sur les installations de La Compagnie du Vent : ■ www.compagnieduvent.com ■

rubrique Installations et Projets